

20	15/07/2021	BE 0832.429.749	19	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21353.00437	A-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **VIN DE LIEGE**  
 Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale  
 Adresse: Rue Fragnay N°: 64 Boîte:  
 Code postal: 4682 Commune: Houtain-Saint-Siméon  
 Pays: Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Liège  
 Adresse Internet: www.vindeliege.be

Numéro d'entreprise BE 0832.429.749

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 08-10-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 12-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020

Exercice précédent du 01-01-2019 au 31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-cap 6.2, A-cap 6.6, A-cap 6.7, A-cap 6.9, A-cap 7.1, A-cap 7.2, A-cap 8, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### **COLLIGNON** Fabrice

rue du laveu 196  
4000 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2016

Fin de mandat: 23-06-2023

Président du Conseil d'Administration

### **BOL** Alec

rue joseph hamels 32  
4367 Crisnée  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2016

Fin de mandat: 13-06-2020

Administrateur délégué

Début de mandat: 13-06-2020

Fin de mandat: 08-06-2024

Administrateur délégué

### **COLLIN** Pierre

place saint denis 3  
7034 Obourg  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2016

Fin de mandat: 10-06-2023

Administrateur

### **WITTEVRONGEL** Christophe

au Péri 20  
4000 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2016

Fin de mandat: 10-06-2023

Administrateur

### **PEUGNIEU** Hubert

rue saint quirin 1  
4682 Houtain-Saint-Siméon  
BELGIQUE

Début de mandat: 11-06-2017

Fin de mandat: 12-06-2021

Administrateur

### **MOMMER** Bernard

chemin Al Goffe 1  
4910 Theux  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2016

Fin de mandat: 13-06-2020

Administrateur

Début de mandat: 13-06-2020

Fin de mandat: 08-06-2024

Administrateur

### **REUL** Christian

N°	BE 0832.429.749		A-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

rue du roua 4  
4600 Visé  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2016

Fin de mandat: 13-06-2020

Administrateur

**STEINER Sabine**

rue de Maestricht 12  
4600 Visé  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2018

Fin de mandat: 11-06-2022

Administrateur

**CATTARUZZA Jean**

rue Braas 44  
4317 Faimés  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2018

Fin de mandat: 11-06-2022

Administrateur

**LOUIS Lucien**

rue de Fêchereux 68  
4432 Alleur  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2018

Fin de mandat: 11-06-2022

Administrateur

**OZER Pierre**

rue hullos 32  
4000 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat: 13-06-2020

Fin de mandat: 08-06-2024

Administrateur

**MERCENIER Perrine**

rue Soxhluse 45/B  
4624 Romsée  
BELGIQUE

Début de mandat: 13-06-2020

Fin de mandat: 08-06-2024

Administrateur

**INVESTPARTNER**

BE 0808.219.836  
rue lambert-lombard 3  
4000 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat: 11-06-2017

Fin de mandat: 12-06-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

**JOIRET Bertrand**

N°	BE 0832.429.749		A-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0832.429.749	A-cap 3.1
----	-----------------	-----------

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20	<b>17.020</b>	<b>18.600</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>2.854.441</b>	<b>2.707.271</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21	<b>24.317</b>	<b>35.325</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b>2.823.980</b>	<b>2.665.801</b>
Terrains et constructions		22	1.834.316	1.765.868
Installations, machines et outillage		23	977.336	886.419
Mobilier et matériel roulant		24	12.327	13.514
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b>6.145</b>	<b>6.145</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>968.098</b>	<b>833.580</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>17.194</b>	<b>17.204</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	17.194	17.204
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>838.369</b>	<b>647.845</b>
Stocks		30/36	838.369	647.845
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>70.530</b>	<b>52.166</b>
Créances commerciales		40	62.222	47.757
Autres créances		41	8.307	4.408
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>30.592</b>	<b>104.021</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>11.414</b>	<b>12.345</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>3.839.560</b>	<b>3.559.451</b>



## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute (+)/(-)		9900	466.157	423.668
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	751.646	660.224
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	430.307	372.603
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	210.315	231.582
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	158.319	161.904
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	23	34
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	959	0
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>96.541</b>	<b>30.149</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>20.494</b>	<b>18.239</b>
Produits financiers récurrents		75	18.243	18.020
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B	2.250	219
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>29.090</b>	<b>38.848</b>
Charges financières récurrentes		65	29.090	38.848
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>87.945</b>	<b>9.539</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>87.945</b>	<b>9.534</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>87.945</b>	<b>9.534</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>-459.195</b>	<b>9.534</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	87.945	9.534
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-547.140	
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>-459.195</b>	<b>-547.140</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	125.970
8029	4.405	
8039		
8049		
8059	130.376	
8129P	XXXXXXXXXXXX	90.646
8079	15.413	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	106.059	
21	24.317	

N°	BE 0832.429.749	A-cap 6.1.2
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXXXX	<b>3.287.007</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	299.504	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>3.586.511</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	XXXXXXXXXXXX	<b>621.206</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	141.326	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>762.532</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22/27	<b>2.823.980</b>	

N°	BE 0832.429.749	A-cap 6.1.3
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXXXX	6.145
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	6.145	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	6.145	

N°	BE 0832.429.749	A-cap 6.3
----	-----------------	-----------

## ETAT DES DETTES

### VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

### DETTES GARANTIES

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

#### Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

#### Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

#### Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
42	95.321
8912	394.798
8913	378.587
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	783.534
892	783.534
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	783.534

## RÉSULTATS

### PERSONNEL

**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

### PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

#### Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

#### Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

### RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	3	3
76	<b>2.250</b>	<b>219</b>
76A		
76B	2.250	219
66	<b>959</b>	
66A	959	0
66B		
6502		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**
**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**
**Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

**GARANTIES RÉELLES**
**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	635.000
91621	635.000
91631	
91711	375.000
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

N°	BE 0832.429.749	A-cap 6.5
----	-----------------	-----------

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)**

Exercice

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés. En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté. NON

Si oui, ces dérogations se justifient comme suit : /

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise : /

Les règles d'évaluation ont été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent. Premier exercice

Si oui, la modification concerne : /

Elle influence le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de \_\_\_\_\_ EUR.

Le compte de résultats a été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur. NON

Si oui, ces résultats concernent : /

Les chiffres de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent. OUI

Si non, les raisons en sont les suivantes : N/A

Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants : ///

Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants : ///

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : ///

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise : ///

### II. Règles particulières

#### Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : ///

#### Frais de restructuration

Au cours de l'exercice des frais de restructuration ont été portés à l'actif. NON

Dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit : /

#### Immobilisations incorporelles

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 3578 EUR Concession, brevets ou licences et 24541 EUR de Goodwill. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill est supérieure à 5 ans. NON

Dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit : /

#### Immobilisations corporelles

Des immobilisations corporelles ont été réévaluées durant l'exercice. NON

Dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : /

#### Amortissements actés pendant l'exercice

Actifs,	Méthode	Base	Taux en %	
à l'exclusion de ceux détenus en location et financement	(L) Linéaire (D) Dégressif	(R) réévalué (NR) Non réévalué	Principal Min-Max	Frais Accessoires Min-Max
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20,00-33,33	20,00-33,33
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux	L	NR		
4. Installations, machines et outillage	L	NR		
5. Matériel roulant	L	NR		
6. Matériel de bureau et mobilier	L	NR		
7. Autres immobilisations corporelles	L	NR	05,00-20,00	05,00-20,00

Actifs,	Méthode	Base	Taux en %	
à l'exclusion de ceux détenus en location et financement	(L) Linéaire (D) Dégressif	(R) réévalué (NR) Non réévalué	Principal Min-Max	Frais Accessoires Min-Max
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux				
4. Installations, machines et outillage				
5. Matériel roulant				
6. Matériel de bureau et mobilier				

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux

4. Installations, machines et outillage

5. Matériel roulant

6. Matériel de bureau et mobilier

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : \_\_\_\_\_ EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : \_\_\_\_\_ EUR.

#### Immobilisations financières

Des participations ont été réévaluées durant l'exercice. NON

Dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : /

Des réductions de valeur ont été actées. NON

Dans l'affirmative, elles concernent : /

#### Stocks

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements : /
2. En-cours de fabrication et produits finis : /
3. Marchandises : /
4. Immeubles destinés à la vente : /

Des réductions de valeur ont été actées pour les raisons suivantes : /

#### Fabrications

Le coût de revient des fabrications inclut les frais indirects de production. Sans objet

Le coût de revient des fabrications à plus d'un an inclut des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer. Sans objet

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse leur valeur comptable. Sans objet

Dans l'affirmative, l'écart est de \_\_\_\_\_ €.

#### Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient.

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux. NON

#### Créances

Les créances à plus d'un an sont évaluées en valeur nominale. OUI

Si non, la règle est la suivante : /

N°	BE 0832.429.749	A-cap 6.8
----	-----------------	-----------

Les créances à un an au plus sont évaluées en valeur nominale. OUI

Si non, la règle est la suivante :/

Dettes

+++++

Le passif comporte des dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible. NON

Dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Les dettes à plus d'un an sont évaluées en valeur nominale. OUI

Si non, la règle est la suivante :/

Les dettes à un an au plus sont évaluées en valeur nominale. OUI

Si non, la règle est la suivante :/

Devises

++++++

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : ///

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : ///

Conventions de location-financement

+++++

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant l'exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : \_\_\_\_\_EUR.

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100	3	0	3	ETP	3 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	4.738		4.738	T	4.851 T
Frais de personnel	102	210.315		210.315	T	231.582 T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	3		3
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	3		3
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	3		3
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1		1
Ouvriers	132	2		2
Autres	133			

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
305	1		1

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	